

## **L'INSPIRATION ET LA QUESTION DE LA VERITE DE L'ECRITURE SELON DEI VERBUM ET VERBUM DOMINI**

par l'abbé Philippe Seys

Pour inviter à une herméneutique plus ecclésiale, l'exhortation apostolique récente *Verbum Domini* s'appuie sur les concepts fondamentaux d'inspiration et de vérité, de façon classique et traditionnelle ; à lire de près, on pourra apprécier leur fécondité.

### ***L'UTILISATION DE DEI VERBUM DANS VERBUM DOMINI***

La récente exhortation apostolique cite abondamment la constitution dogmatique *Dei Verbum*<sup>1</sup> du concile Vatican II. De façon assez prévisible, les paragraphes 7, 10, 12 et 24 reviennent souvent. *Dei Verbum* 12 détient sans doute le record de références explicites dans le corps du texte de l'exhortation<sup>2</sup>.

#### ***Les paragraphes 7, 10, 12 et 24 de Verbum Domini dans le contexte de Dei Verbum***

*Dei Verbum* 7 ouvrait le *deuxième chapitre* de la constitution dogmatique, après celui qui présentait la Révélation en elle-même. Pour mémoire, il peut être bon de rappeler que *Dei Verbum* 7 présentait la Tradition comme le moyen prévu par Dieu pour assurer la transmission intégrale de la Révélation à toutes les générations :

« dispositions pour qu'elle (la Révélation) demeurât toujours en son intégrité et qu'elle fût transmise à toutes les générations ».

Ce deuxième chapitre se conclut par *Dei Verbum* 10, où se trouve la célèbre formulation :

« La sainte Tradition et la Sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la parole de Dieu, confié à l'Église ».

L'unité entre Tradition et Écriture est affirmée pour éviter qu'on interprète la Tradition comme une source *autre* de la Révélation.

Après ce deuxième chapitre, le *troisième* exposait la façon de comprendre la réception de l'Écriture dans l'Église catholique, à savoir sous l'angle de la *production* de ce texte sacré (l'inspiration, au paragraphe 11) et de son *utilisation* (l'interprétation, au paragraphe 12), le tout conclu par un rappel de l'analogie entre l'Incarnation et l'Inspiration (paragraphe 13).

S'ensuivaient deux chapitres traitant spécifiquement de l'Ancien (paragraphe 14-16) puis du Nouveau Testament (paragraphe 17-20), et le chapitre conclusif présentait la Sainte Écriture dans la vie de l'Église, avec en particulier le désir que l'Écriture soit

---

1 Désormais citée comme DV en notes.

2 Précisément aux paragraphes 38, 39 et 47 de *Verbum Domini*.

*l'âme de la théologie* (paragraphe 24) ce qui est abondamment développé dans l'exhortation *Verbum Domini*<sup>3</sup>.

### ***Dei Verbum 12, paragraphe 3***

Dans cette perspective, à la suite du magistère récent<sup>4</sup>, qui déplorait l'utilisation seulement partielle de ce paragraphe, l'exhortation cite plusieurs fois *Dei Verbum 12*, surtout dans son troisième alinéa :

« puisque la Sainte Écriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger... ».

Il s'agit de promouvoir la façon d'interpréter (ou *herméneutique*) à la lumière du même *Esprit*, herméneutique de richesse et d'abondance.

### ***Verbum Domini 19 : des « clés »***

C'est sans doute pour cela que l'exhortation comporte un paragraphe intitulé *Écriture Sainte, inspiration et vérité*<sup>5</sup>, dans lequel le saint Père ne se contente pas de rappeler les concepts annoncés, mais souligne qu'ils sont des *concepts clé* et cela en vue d'une

---

3 Désormais citée comme VD en notes. Au sixième chapitre de DV correspondent surtout les §§ 50 à 89 de VD.

4 On se rapportera avec intérêt aux références données dans la note 8 de VD 3. On peut citer aussi la référence explicite à *Fides et ratio* 55, dans VD 36. Déjà JEAN-PAUL II, *Aux participants de l'Assemblée plénière de la Commission biblique pontificale*, Jeudi 11 Avril 1991 : 4. (...) Des voix autorisées ont remarqué, à ce propos, une sorte d'unilatéralité de la part de certains exégètes : leur unique réaction a été celle de proclamer que le Concile a approuvé l'utilisation des méthodes scientifiques pour l'interprétation de l'Écriture Sainte. **C'est là se limiter à un seul aspect des déclarations conciliaires** et ignorer un autre aspect, non moins important, exprimé dans le même paragraphe de *Dei Verbum* (n.12). Aussitôt après avoir approuvé - et même exigé - l'étude scientifique des textes bibliques, le Concile déclare, pour compléter la perspective, que "la Sainte Écriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger" (ibid.). La Bible est assurément écrite en langage humain - et son interprétation requiert donc l'utilisation méthodique des sciences du langage -, mais elle est Parole de Dieu; **l'exégèse serait donc gravement incomplète si elle ne mettait pas en lumière cette portée théologique de l'Écriture.**

5 VD 19 : Un concept clé pour accueillir le texte sacré, en tant que Parole de Dieu faite paroles humaines, est indubitablement celui de l'*inspiration*. Ici aussi, nous pouvons suggérer une analogie: comme le Verbe de Dieu s'est fait chair par l'action de l'Esprit Saint dans le sein de la Vierge Marie, de même l'Écriture Sainte naît du sein de l'Église par l'action du même Esprit. L'Écriture Sainte est «Parole de Dieu en tant que, sous le souffle de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit». On reconnaît de cette manière toute l'importance de l'auteur humain qui a écrit les textes inspirés et, en même temps, de Dieu reconnu comme son auteur véritable.

Comme les Pères synodaux l'ont affirmé, il apparaît avec force combien le thème de l'inspiration est décisif pour s'approcher de façon juste des Écritures et pour en faire une exégèse correcte, qui, à son tour, doit s'effectuer dans l'Esprit même dans lequel elles ont été écrites. Lorsque s'affaiblit en nous la conscience de son inspiration, on risque de lire l'Écriture comme un objet de curiosité historique et non plus comme l'œuvre de l'Esprit Saint, par laquelle nous pouvons entendre la voix même du Seigneur et connaître sa présence dans l'histoire.

En outre, les Pères synodaux ont souligné avec justesse que le thème de l'inspiration est aussi lié au thème de la *vérité des Écritures*. C'est pourquoi, un approfondissement de la compréhension de l'inspiration portera sans aucun doute aussi à une plus grande intelligence de la vérité contenue dans les Livres Saints. Comme l'affirmait la doctrine conciliaire sur ce thème, les Livres inspirés enseignent la vérité: «Dès lors, puisque tout ce que les auteurs inspirés ou hagiographes affirment doit être tenu pour affirmé par l'Esprit Saint, il faut par conséquent professer que les Livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée dans les saintes Lettres en vue de notre salut. C'est pourquoi "toute Écriture inspirée de Dieu est utile pour enseigner, réfuter, redresser, former à la justice afin que l'homme de Dieu se trouve accompli, équipé pour toute œuvre bonne" (2 Tm 3, 16-17, gr.)».

La réflexion théologique a certainement toujours considéré l'inspiration et la vérité comme deux concepts clé pour une herméneutique ecclésiale des Saintes Écritures. Toutefois, nous devons reconnaître la nécessité actuelle d'approfondir de façon adéquate ces réalités, afin de pouvoir mieux répondre aux exigences relatives à l'interprétation des textes sacrés selon leur nature. Dans cette perspective, je souhaite ardemment que la recherche dans ce domaine puisse progresser et qu'elle porte du fruit pour la science biblique et pour la vie spirituelle des fidèles.

*herméneutique ecclésiale des Saintes Écritures*. De fait, la fin du paragraphe est une exhortation à la réflexion sur ces deux points clé, précisément, étant donné la nécessité actuelle :

« Dans cette perspective, je souhaite ardemment que la recherche dans ce domaine puisse progresser et qu'elle porte du fruit pour la science biblique et pour la vie spirituelle des fidèles. »

### **COMMENT VERBUM DOMINI 19 PRESENTE LE CONCEPT D'« INSPIRATION »**

Le paragraphe qui attire ainsi notre attention contient quatre alinéas. Le premier introduit le concept d'inspiration comme un *concept clé*. Le second souligne le lien entre le concept d'inspiration et la *juste interprétation*. Le troisième alinéa rappelle le lien entre le concept d'inspiration et la question de la vérité de l'Écriture. Le dernier alinéa enfin invite à approfondir la réflexion sur les deux thèmes proposés, inspiration et vérité.

Dans le premier alinéa, qui présente spécifiquement le concept d'inspiration, on distingue quatre phrases.

#### ***Du singulier divin à la variété biblique***

La première expose le thème, en introduisant le terme *texte sacré*, et en jouant sur le singulier de *la Parole de Dieu* et le pluriel des *paroles humaines*. Sans doute le saint Père pense-t-il déjà à ce point fort de l'herméneutique chrétienne dont il parlera ensuite : l'unité de l'Écriture<sup>6</sup>, malgré l'abondance des écrits bibliques.

#### ***Une analogie classique... sous l'angle féminin***

Dans la seconde phrase est mentionnée une analogie classique, entre l'Incarnation et l'Inspiration<sup>7</sup>, mais avec un angle très féminin qui mérite d'être noté :

« comme le Verbe de Dieu s'est fait chair par l'action de l'Esprit Saint dans le sein de la Vierge Marie, de même l'Écriture Sainte naît du sein de l'Église par l'action du même Esprit ».

Peut-être une raison de cette insistance est-elle l'orientation *ecclésiale*<sup>8</sup> de l'herméneutique qui sera développée dans la suite de l'exhortation apostolique<sup>9</sup>, tout

---

6 Citée en DV 12, et développée spécialement en VD 39.

7 Par exemple, justement, DV 13 utilise cette analogie : *En effet, les paroles de Dieu, passant par les langues humaines, ont pris la ressemblance du langage des hommes, de même que jadis le Verbe du Père éternel, ayant pris l'infirmité de notre chair, est devenu semblable aux hommes.*

8 L'insistance, non pas seulement sur la lecture dans l'Eglise, mais sur la production de l'Écriture du sein de l'Eglise semble dans la ligne de la contribution de Karl Rahner en 1958. On peut relire avec intérêt ce que le Père Benoît en avait alors écrit dans « Bulletin », RB 67 (1960) 277-278. Alors que cette contribution, de type plus dogmatique qu'exégétique, permettait de mieux intégrer les hypothèses de l'exégèse sur la multiplicité des auteurs des textes sacrés, elle laissait en souffrance quelques questions, comme celle du rapport entre l'Église et la production de l'Ancien Testament. Faut-il penser que l'utilisation de l'analogie par VD 19 invite à considérer la question d'une préexistence de l'Église ?

9 Spécialement aux §§ 29-30, et toute la troisième sous-partie (§§29-49) de cette première partie, et encore dans la deuxième partie *Verbum in ecclesia* (§§50-89).

juste après avoir présenté Marie comme modèle de l'écoute de la Parole<sup>10</sup>. Certes, c'est l'action de l'Esprit Saint qui est l'axe de l'analogie, mais on ne peut résister à l'envie d'explorer davantage la ressemblance entre la Vierge et l'Eglise<sup>11</sup>.

### *Une définition brève*

Dans la troisième phrase, curieusement, la longue description de l'inspiration en *Dei Verbum* 11 n'est pas citée explicitement, mais une brève définition qui se trouve en *Dei Verbum* 9 :

« la Sainte Écriture est la parole de Dieu en tant que, sous l'inspiration de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit »<sup>12</sup>.

Il s'agit bien d'un texte, et de ce texte, on rappelle qu'il est né par l'action de l'Esprit Saint.

### *Auteur humain et auteur véritable*

La dernière phrase de cet alinéa présente les deux ancrages du texte : l'auteur *humain* et l'auteur *véritable*. On est ici en continuité avec *Dei Verbum* 11, décrivant l'inspiration comme une volonté divine mettant en œuvre des êtres humains libres et responsables :

« En vue de composer ces livres sacrés, Dieu a choisi des hommes auxquels il eut recours dans le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens, pour que, lui-même agissant en eux et par eux, ils missent par écrit, en vrais auteurs, tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement. »

On remarque la mention des auteurs humains comme *vrais auteurs*, ou encore cette insistance sur *le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens*. C'est la spécificité de la foi chrétienne en l'inspiration que de croire que Dieu peut *utiliser* des personnes humaines sans les avilir ; trop souvent, on pense servir l'originalité divine du texte sacré en amenuisant sa part humaine. Pour une apologétique facile, il faudrait que l'homme fût incapable d'écrire ce que Dieu écrit si bien. Bien au contraire, dans la présentation catholique, c'est justement parce que les auteurs humains sont assistés par l'agir divin qu'ils sont plus libres et plus humains ; on se trouve ici en opposition avec toute une conception contemporaine de la liberté, voire de l'humanité<sup>13</sup>, et il serait un peu

---

10 §§ 27-28, en conclusion de la deuxième sous-partie : *La réponse de l'homme à Dieu qui parle*.

11 On remarque à ce propos comment le texte de l'exhortation présente différemment le rapport au sein de la Vierge Marie (dans) et le rapport au sein de l'Eglise (du) ; en latin : *in gremio factum est / ex gremio oritur*.

12 Un détail typographique mérite d'être souligné ici : dans certaines éditions, telles celle du Centurion (1967 réimprimée en 1985), *parole* ne porte pas de majuscule, semblant ainsi plus apte à un sens analogique (le français peut signifier ici 'la parole' ou 'une parole', ce qui est suggéré par le choix dans le texte latin du mot *locutio*, plutôt que *verbum*) ; la majuscule apparaît en revanche, dans la version en ligne sur le site du Vatican ([http://www.vatican.va/archive/hist\\_councils/ii\\_vatican\\_council/documents/vat-ii\\_const\\_19651118\\_dei-verbum\\_fr.html](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651118_dei-verbum_fr.html)), ainsi que dans la citation en VD 19, ce qui oriente l'interprétation dans le même sens que la première phrase : « le texte sacré, en tant que Parole de Dieu faite paroles humaines ».

13 Vient à l'esprit la formule de la constitution pastorale *Gaudium et Spes* 22 : *Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation*. Encore une fois, il y a harmonie entre la façon de concevoir la vocation de l'homme et la façon de penser l'inspiration : le critère d'interprétation ultime de l'Écriture sera présenté au § 38, *l'Esprit, c'est le Christ*.

irresponsable de le négliger. Mais l'harmonie de cette doctrine avec la doctrine de la grâce est rassurante : le Créateur de la liberté devrait-Il forcément amoindrir cette liberté quand Il l'intègre dans un projet ?

Dans la formulation de *Verbum Domini* 19, le saint Père insiste peut-être particulièrement sur le rapport explicite à Dieu : *Dieu reconnu comme son auteur véritable*. Comme toute l'exhortation le développe ensuite, c'est en tenant *explicitement* ce rapport à la source divine que le texte biblique, tout humain qu'il est, garde sa vitalité.

Une fois cela posé, l'alinéa suivant de *Verbum Domini* 19 ne dit rien de plus sur le concept d'inspiration, sinon qu'il est une condition nécessaire de la *juste exégèse*. En passant, est cité *Dei Verbum* 12, toujours dans son troisième alinéa, relatif à l'Esprit qui fit composer l'Écriture.

### **COMMENT VERBUM DOMINI 19 PRESENTE LA VERITE DE L'ECRITURE**

Le troisième alinéa de *Verbum Domini* 19 présente la question de la vérité de l'Écriture comme liée au concept d'inspiration. Cela n'a rien d'innovant, et l'exhortation n'y prétend pas, puisqu'elle cite dans son intégralité le deuxième alinéa de *Dei Verbum* 11, où l'approche de la question de la vérité avait quelques nuances remarquables : la vérité de l'Écriture était présentée comme une nécessité logique ; on refusait de délimiter la vérité contenue dans l'Écriture ; enfin, il s'agissait moins de nier les erreurs que de présenter la vérité.

#### ***Une nécessité logique... féconde***

A lire *Dei Verbum* 11, on a vraiment l'impression que c'est contraints et forcés que les pères conciliaires avaient traité cette question :

Dès lors, puisque toutes les assertions des auteurs inspirés ou hagiographes doivent être tenues pour assertions de l'Esprit-Saint, il faut déclarer que les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu pour notre salut a voulu voir consignée dans les Lettres sacrées.

Déclaration humble dans sa forme : les pères du concile, tout en sachant pertinemment que la question provoque des difficultés<sup>14</sup>, maintenaient fermement ce point, comme une conséquence de la foi.

Bien entendu, c'est *ce qui est enseigné* qui est ainsi qualifié. Et, par conséquent, le travail de recherche de ce qu'a voulu dire l'auteur humain, travail recommandé en *Dei Verbum* 12, doit recourir à l'étude des genres littéraires. Mais au lieu de limiter la vérité

---

<sup>14</sup> Dont se faisait l'écho GRELOT, P., *Évangiles et Histoire*, « Introduction à la Bible. Le Nouveau Testament, 6 », éditeurs A. GEORGE - P GRELOT, Desclée, Paris, 1986, 62-63.

enseignée, ce travail l'élargit souvent : par exemple, le fait que Jésus utilise le genre littéraire des paraboles est-il un élément accidentel, ou une part de la Révélation ?<sup>15</sup>

### ***Une vérité sans limitation***

C'est justement à propos d'une telle délimitation de la vérité de l'Écriture que la formulation de *Dei Verbum* 11 avait été l'objet d'une âpre discussion. Le texte préparatoire comportait le terme *veritas salutaris*, qui a finalement été rejeté<sup>16</sup>. La formulation finale :

la vérité que Dieu pour notre salut a voulu voir consignée dans les Lettres sacrées

respecte le rapport intime entre la vérité et le salut. Cependant pour ne pas risquer de sembler limiter la vérité, qui ne serait *enseignée* que dans la mesure où elle aurait rapport au salut, le texte ne qualifie pas le mot vérité d'une façon restrictive. Au contraire, dans l'alinéa précédent, il était clair que Dieu était responsable de tout ce que contient l'Écriture<sup>17</sup>. Où s'arrête la vérité voulue par Dieu ?

Par exemple, les évangiles synoptiques ne présentent pas la même séquence autour de la parabole du semeur : l'épisode relatif à la famille de Jésus est présenté avant ou après l'énoncé de la parabole<sup>18</sup>. La séquence *chronologique* ne serait donc pas l'objet d'un enseignement voulu par Dieu dans ces textes. En revanche, chaque séquence *logique*, en tant que voulue par chaque évangéliste, n'aurait-elle pas été voulue par Dieu ?

### ***Vérité féconde plutôt qu'inerrance défensive***

Dernière originalité, le texte du concile comportait une présentation positive : le texte présente la vérité, là où la formulation traditionnelle répétait plutôt que le texte était préservé de toute erreur du fait qu'il venait de Dieu<sup>19</sup>. Bien sûr, sa façon de la présenter est qualifiée : *fermement, fidèlement et sans erreur*. N'empêche, il est des esprits chagrins pour penser qu'ici, les pères auraient manqué de courage. C'est bien le contraire : cette affirmation est plus audacieuse !

Par exemple, on peut invoquer ici la question de la classification des animaux purs et impurs, où le lièvre est présenté comme un ruminant<sup>20</sup>. Ce qui aujourd'hui est considéré comme une erreur de zoologie. Quelle attitude peut tenir le croyant, fidèle au magistère, devant cette affirmation aujourd'hui invalide scientifiquement ?

---

15 Les paraboles sont des histoires dont on ne se soucie pas de l'historicité : leur vérité n'est pas d'avoir été vécues dans un passé... Selon Mc 4,11 leur utilisation est cependant dans le cadre même de l'enseignement de Jésus : *A vous le mystère du Royaume de Dieu a été donné; mais à ceux-là qui sont dehors tout arrive en paraboles, afin qu'ils aient beau regarder et ils ne voient pas, qu'ils aient beau entendre et ils ne comprennent pas, de peur qu'ils ne se convertissent et qu'il ne leur soit pardonné.*

16 Alors que l'expression est utilisée en DV 7.

17 DV 11 : *tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement.*

18 Avant dans Mc 3,31ss / 4,1ss ; après dans Lc 8,19ss / 8,4ss.

19 Ainsi LEON XIII, *Providentissimus Deus*, 1893 : *Tant s'en faut qu'aucune erreur puisse s'attacher à l'inspiration divine, que non seulement celle-ci par elle-même exclut toute erreur, mais encore l'exclut et y répugne aussi nécessairement que nécessairement Dieu, souveraine vérité, ne peut être l'auteur d'aucune erreur.*

20 Lv 11,6.

Avec Pie XII<sup>21</sup>, qui demandait l'indulgence devant les manières de parler liées à l'époque<sup>22</sup>, on peut prétendre que ce texte manifeste un classement des animaux à partir des apparences, et non pas d'un processus digestif. On peut donc estimer qu'à l'époque ce n'était pas une erreur logique, puisque le concept de ruminant n'était sans doute pas le même que le nôtre aujourd'hui. Mais ce n'est pas tout.

Cette apparence est maintenant dépassée : faut-il pour autant dénier toute valeur à cette réglementation, valide uniquement du temps où le Lévitique faisait loi ? Et l'irréalité du lever du soleil invaliderait-elle l'invocation du Christ comme *Oriens (Soleil qui se lève)* dans le *Benedictus* récité chaque matin ? Ce n'est pas en vertu d'une invalidité scientifique aujourd'hui reconnue que cette classification est devenue caduque<sup>23</sup>.

Il convient donc de chercher la *vérité* de cette classification, et c'est sans doute dans le souci du détail de l'obéissance. L'aspect matériel n'est plus en vigueur, puisque Jésus nous a invités à discerner le pur et l'impur autrement<sup>24</sup>. En revanche, la recherche de la nouvelle pureté mérite autant, sinon plus de soin et d'ardeur que l'ancienne<sup>25</sup>.

### **CONCLUSION OUVERTE : CONTINUER LA LECTURE**

Notre lecture attentive de ce paragraphe 19 de l'exhortation *Verbum Domini* n'apporte pas toutes les réponses aux questions d'inspiration et de vérité des Écritures ; le saint Père désirait relancer l'intérêt pour l'étude de ces concepts aujourd'hui, ce que cet article espère avoir contribué à faire comprendre et un peu illustré.

Nous avons aussi constaté que le saint Père désirait ici donner les fondements d'une perspective *pneumatique* et *ecclésiale* de l'herméneutique chrétienne. Dans la suite de l'exhortation, de fait, il ira plus avant dans cette direction : au paragraphe 38, énonçant l'insuffisance d'une approche purement littéraire, puisque « la lettre tue mais *l'Esprit* vivifie »<sup>26</sup>, il invitera à découvrir en *l'Esprit* ici mentionné, le Christ lui-même<sup>27</sup>.

Le Christ est le critère ultime d'interprétation de toute l'Écriture : l'Église et l'Esprit s'unissent pour désigner le Verbe Unique du Père, Lui, la Parole divine en qui chacune des paroles humaines de la Bible devient ce qu'elle est, lumière pour notre vie.

---

21 *Divino afflante Spiritu*, 38 : *L'équité requiert donc, lorsqu'on rencontre ces expressions dans le langage divin, qui s'exprime au profit des hommes en termes humains, qu'on ne les taxe pas plus d'erreur que lorsqu'on les rencontre dans l'usage quotidien de la vie. Grâce à la connaissance et à la juste appréciation des leçons et usages de parler et d'écrire des anciens, bien des objections, soulevées contre la vérité et la valeur historiques des Lettres Divines, pourront être résolues. En outre, cette étude conduira d'une façon non moins appropriée à un discernement plus complet et plus lumineux de la pensée de l'Auteur Sacré.*

22 Et dont la référence aux *genres littéraires* a été assumée dans DV 12.

23 En DV 16, est plutôt demandé de garder une certaine vénération à l'égard de tels textes : *Ces livres, bien qu'ils contiennent de l'imparfait et du caduc, sont pourtant les témoins d'une véritable pédagogie divine.*

24 Mc 7,14ss.

25 Par exemple, justement, si c'est la parole de Jésus qui purifie (Jn 15,3), la façon de traiter cette parole mérite toute notre attention, jusque dans des détails qui pourraient sembler de peu d'importance.

26 2 Co 3,6, cité en VD 38.

27 L'exhortation cite alors abondamment le *Discours aux Bernardins* du 12 septembre 2008.